

Brochure n° 3246

Convention collective nationale

IDCC : 1518. – ANIMATION

**ADHÉSION PAR LETTRE DU 22 OCTOBRE 2013
DE L'UNSA SPORT 3S À LA CONVENTION**

NOR : ASET1351168M

IDCC : 1518

*Fédération UNSA Sport 3S
21, rue Jules-Ferry
93177 Bagnolet Cedex*

Bagnolet, le 22 octobre 2013.

Madame,

La fédération UNSA Sport 3S, déclarée le 6 octobre 2009, vient, par la présente, vous faire part de son adhésion à la convention collective nationale de l'animation ainsi qu'à l'ensemble de ses annexes, avenants et accords particuliers.

Comme il se doit, cette notification est faite à l'ensemble des organisations d'employeurs et de salariés représentatives dans le champ de ces conventions.

Tout en vous remerciant de votre attention, nous vous prions de recevoir, Madame la directrice, l'expression de notre profonde considération.

Le secrétaire général adjoint.